

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS

2025

1	MOT DU MAIRE	2
2	MISE EN CONTEXTE	3
3	CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE	6
4	REVUE DES TENDANCES	7
5	PORTRAIT ET DIAGNOSTIC	10
6	VISION ET PLAN D'ACTION	34
	Annexe A – Comparables avec des villes québécoises de taille similaire	40

1 MOT DU MAIRE

Document de travail

2 MISE EN CONTEXTE

2.1 OBJECTIFS

Le Plan directeur des parcs et espaces verts vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Offrir un outil de référence pour une prise de décision alignée sur les besoins actuels et futurs de la population trifluvienne.
- Anticiper l'évolution de la population et intégrer de nouvelles tendances en matière de loisirs et d'activités physiques tout en assurant leur pertinence à long terme.
- Répondre aux besoins de la population en respect avec les milieux de vie et les typologies des parcs.
- Donner des balises pour la planification d'un réseau de parcs, intégré, accessible, multifonctionnel, inclusif et durable.

2.2 DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Afin de bien comprendre les besoins et souhaits de la communauté, d'assurer la pertinence des propositions et de favoriser l'adhésion de la population, la Ville a mis en place une importante démarche participative en amont du processus d'élaboration du plan directeur.

Les étapes suivantes furent réalisées en amont de l'élaboration du diagnostic et de la vision pour le plan directeur, à l'automne 2024. Les résultats de ces activités furent colligés au sein d'un rapport de consultation rendu public.

- 10 septembre 2024 : séance d'information ayant pour but d'informer la population des objectifs de la démarche d'élaboration du plan directeur ;
- Du 10 septembre au 13 octobre 2024 : Sondage en ligne auprès de la population à l'égard des parcs et espaces verts (924 réponses comptabilisés). Durant la même période, la Ville a également procédé à un appel de mémoires (1 mémoire reçu).
- 14 novembre 2024 : Atelier participatif avec des personnes représentants des organismes intéressés par le développement des parcs et espaces verts.
- 19 et 26 novembre 2024 : Deux ateliers participatifs avec une même cohorte (un échantillon représentatif de 40 citoyens et citoyennes a été invité parmi ceux et celles ayant manifesté leur intérêt dans le sondage en ligne).

2.3 FAITS SAILLANTS DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Les principaux enjeux qualitatifs identifiés lors des différentes activités participatives avec la population et avec la Ville sont les suivants :

Accessibilité, mobilité et cohabitation

- Accessibilité universelle parfois déficiente;
- Conflits d'usage aux points d'accès à l'eau (manque de stationnements);
- Conflits d'usage entre différentes clientèles (marcheurs et skieurs) dans certains parcs linéaires en hiver;
- Manque de parcs à chiens.

Aménagement, confort et organisation spatiale

- Certains parcs dotés de vastes superficies gazonnées non définies, au potentiel inexploité;
- Certains parcs bien dotés en équipements sportifs mais peu invitants pour le repos, la détente, ou l'appréciation de la nature;
- Standardisation des équipements récréatifs (manque de diversité);
- Manque de zones d'ombre et de fraîcheur, particulièrement dans les quartiers centraux

Propreté, perceptions et sécurité

- Enjeux de propreté dans certains parcs;
- Sentiment d'insécurité dans certains parcs, particulièrement dans les secteurs centraux;

Culture et événements

- Offre en activités culturelles et artistiques davantage concentrée dans les quartiers centraux;
- Enjeux de communication au niveau de la promotion des fêtes de quartier et autres activités offertes dans les parcs (méconnus);
- Potentiel à consolider quant au rôle des parcs comme vecteurs de socialisation

Qualité de l'offre en équipements

- Ressources financières limitées pour l'entretien des installations existantes.
- Manque d'équipements de support (toilettes, eau potable, poubelles et bacs à matières résiduelles), particulièrement dans les parcs dotés de plateaux sportifs;
- Enjeux d'éclairage (parfois insuffisant, parfois trop éblouissant);

2.4 POLITIQUES ET PLANS D' ACTIONS EN VIGUEUR

Plusieurs des politiques municipales structurent et orientent les actions de la Ville en lien avec la planification du réseau de parcs et d'espaces verts.

La Vision stratégique, la Politique de développement durable et la Politique de développement social de la Ville de Trois-Rivières, qui encadrent l'ensemble des politiques municipales, mettent en lumière divers aspects liés aux parcs et espaces verts : l'importance de l'accès aux loisirs et de l'inclusivité, la qualité des aménagements, la protection de l'environnement, la réduction des îlots de chaleur et le sentiment de sécurité.

L'environnement

Les parcs contribuent de manière significative à la mise en œuvre des objectifs environnementaux cités dans le Plan d'adaptation aux changements climatiques et dans la Politique environnementale. Il est notamment question de verdissement et de plantation d'arbres pour atténuer les effets des îlots de chaleur et d'amélioration de la canopée urbaine. Les végétaux jouent aussi un rôle clé dans l'infiltration des eaux pluviales, ainsi que dans la conservation et la valorisation des bandes riveraines.

Les loisirs

D'autres politiques sont davantage axées sur les loisirs, notamment la Politique de l'activité physique, du sport et du plein air. Ces politiques intègrent plusieurs objectifs pertinents pour le réseau de parcs : favoriser l'accès équitable aux activités de loisirs et sportives, encourager la pratique libre, créer des environnements propices à l'activité physique au quotidien, et favoriser le plein air urbain ainsi que l'accès à la nature.

L'art, la culture et le patrimoine

La Politique culturelle, la Politique d'art public et la Politique du patrimoine soulignent l'importance d'intégrer les arts et le design dans les espaces publics et de valoriser les parcs et paysages patrimoniaux. En favorisant la présence de l'art, de la culture et du patrimoine dans ces milieux, la Ville vise à renforcer leur attractivité et leur fonction culturelle, tout en assurant leur préservation et à leur mise en valeur.

3 CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

L'analyse socio-démographique permet de comprendre le territoire afin d'adapter l'offre de parcs et espaces verts aux besoins des différentes populations du territoire. Elle favorise une planification cohérente et oriente les interventions vers les secteurs où elles auront le plus d'impact.

- **Croissance démographique** – Les projections pour Trois-Rivières prévoient une augmentation de la population d'environ 6,5% entre 2025 et 2035, et de 11 % de 2025 à 2045. Cette croissance entraînera une hausse de la demande en parcs et espaces verts au cours des deux prochaines décennies.
- **Densification** – Dans une perspective de développement urbain durable, une part croissante des nouvelles constructions résidentielles devra se faire par la densification et le redéveloppement du territoire existant plutôt que par l'étalement urbain. La création de nouveaux parcs dans les nouveaux quartiers deviendra plus rare, ce qui rendra nécessaire l'optimisation des parcs existants.
- **Habitation** – À Trois-Rivières, 48 % des logements sont des appartements et cette proportion devrait augmenter en raison des tendances de densification. Dans les secteurs où les immeubles à logements sont plus présents et les espaces extérieurs privés plus restreints, les parcs et espaces verts jouent un rôle essentiel en offrant aux résidents des lieux de loisirs extérieurs accessibles et de qualité.
- **Vieillesse** – Plus du quart de la population (26%) est âgé de 65 ans et plus, et cette proportion est appelée à croître considérablement d'ici 2035. Le vieillissement est particulièrement marqué dans les secteurs centraux de la ville. Les parcs et espaces verts jouent un rôle essentiel pour offrir aux personnes âgées un cadre de vie propice à l'activité physique, aux interactions sociales et au contact avec la nature.
- **Défavorisation** – Les secteurs centraux affichent des niveaux plus élevés de défavorisation, en particulier sur le plan social. Généralement plus denses et plus peuplés, ces secteurs de la ville présentent un besoin accru en parcs et espaces verts, qui peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie et favoriser l'inclusion sociale.
- **Familles avec enfants** – Environ 27 % des ménages trifluviens sont des familles avec enfants, un groupe fortement utilisateur des parcs et de leurs équipements sportifs et récréatifs. Bien qu'ils soient proportionnellement plus présents dans les secteurs périphériques, où ils représentent environ 36 % des ménages, les familles avec enfants sont aussi nombreuses en valeur absolue dans les secteurs centraux : près de deux tiers (67%) d'entre elles résident à Trois-Rivières Centre, Cap-de-la-Madeleine ou Trois-Rivières Ouest.

4 REVUE DES TENDANCES

Les parcs et espaces verts contemporains sont de plus en plus conçus pour répondre aux enjeux d'inclusivité, de multifonctionnalité, de résilience climatique, de connectivité écologique et d'innovation.

AMÉNAGEMENT

Accessibilité et inclusivité

Les nouvelles approches en aménagement privilégient l'inclusivité et l'accessibilité universelle. Cela se traduit par des aménagements adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, des enfants, des familles et des personnes âgées. On y trouve des sentiers sans obstacle, des modules de jeux accessibles, des zones de repos inclusives ainsi que des espaces de rencontre qui accueillent la diversité culturelle et sociale. Dans cette optique, il est également recommandé de favoriser des aménagements et des équipements intergénérationnels.

Polyvalence et usage toute l'année

Des aménagements modulables — comme des patinoires hivernales convertibles en terrains multisports en été ou une butte de glissade qui devient un gradin pour assister à une programmation culturelle — permettent d'optimiser l'utilisation de l'espace et de renforcer les interactions en toutes saisons.

Installations transitoires

Un nombre croissant de villes misent sur des installations temporaires et adaptatives — jardins mobiles, expositions artistiques, modules de jeu ou équipements sportifs saisonniers — afin de dynamiser les parcs. Ces aménagements flexibles permettent de tester de nouveaux

usages, de répondre à des besoins évolutifs et d'animer avec créativité des espaces en transformation.



Photo : Earthscape. Trouvé sur <https://www.techsport.ca/en/earthscape>



Photo 1 : Place des Fleurs de Macadam. INT Design.
<https://int.design/en/projects/place-des-fleurs-de-macadam/>

ENVIRONNEMENT

Résilience climatique

Alors que Trois-Rivières élabore son premier plan climat, l'intégration des stratégies de résilience dans les parcs et espaces verts devient essentielle, notamment à travers une gestion durable des eaux pluviales. Des solutions comme les sols perméables, les jardins de pluie ou les bassins de rétention naturels permettent de filtrer les eaux, de limiter les risques d'inondations et de soutenir la biodiversité. En créant des îlots de fraîcheur, ces milieux contribuent également au confort thermique et au bien-être collectif, tout en renforçant la résilience écologique et urbaine.

Connectivité écologique et fonctionnelle

L'aménagement de corridors de biodiversité favorise la connectivité entre les espaces verts, relie des habitats fragmentés et facilite les déplacements, l'alimentation et la reproduction des espèces. Ces liens écologiques offrent aussi des parcours sécuritaires pour la marche et le vélo en milieu naturel. Par ailleurs, les microforêts — de petites zones boisées densément plantées — gagnent en popularité pour accroître la biodiversité, améliorer la qualité de l'air, atténuer les îlots de chaleur et offrir des refuges verts accessibles à toutes et à tous.

Gestion différenciée des espaces verts

Un nombre croissant de villes québécoises adoptent la gestion différenciée, qui consiste à appliquer des traitements écologiques adaptés selon les caractéristiques du milieu. En favorisant la présence de pollinisateurs, en laissant certaines zones en friche ou en restaurant des boisés, cette approche soutient la biodiversité tout en réduisant les besoins d'entretien. Elle permet également d'optimiser l'utilisation des ressources publiques, notamment en limitant les coûts récurrents comme la tonte extensive et régulière de gazon.



Photo : Rosemont – La-Petite-Patrie. Trouvé sur

<https://www.ecohabitation.com/guides/3644/des-microforets-urbaines-pour-favoriser-la-biodiversite-et-limiter-les-effets-nefastes-des-changements-climatiques/>



Photo : Ville de Longueuil. Trouvé sur <https://www.ledevoir.com/contenu-commandite/789908/longueuil-veut-accroitre-sa-resilience-face-aux-inondations>

ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

Pratique libre, spontanée et de plein air

Une part croissante de la population s'intéresse à des activités libres et spontanées ne nécessitant ni inscription ni encadrement formel. Ces pratiques favorisent l'autonomie, la flexibilité et l'appropriation des lieux par les personnes fréquentant les parcs. Parmi les activités couramment observées, on retrouve notamment :

- La marche ou la promenade
- Le pique-nique
- La course à pied
- Le yoga
- La slackline
- L'entraînement libre
- L'escalade
- Le spikeball (roundnet)
- Le fatbike
- Le ski de fond
-

Installations sportives et de loisirs émergentes

Alors que certaines disciplines sportives demeurent populaires depuis de nombreuses années, d'autres connaissent un essor rapide, témoignant de l'évolution et de la diversification des pratiques récréatives ainsi que des attentes du public. En voici quelques exemples :

- Les terrains de Pickleball
- Les parcs de planche à roulettes (skateparks) et les pistes à rouleaux (pumptrack)
- Les surfaces de Dek-hockey
- Les parcours de Disque-golf

- Les jeux d'eau multigénérationnels et brumisateurs
- Les aires de détente ombragées
- Patinoires couvertes et réfrigérées



Photo : TrekFit. Trouvé sur <https://trekfit.ca/fr/urban-boulders>



Photo : Techsport. Trouvé sur <https://www.techsport.ca/abrisetombrieres>

5 PORTRAIT ET DIAGNOSTIC

5.1 LES TYPOLOGIES DU RÉSEAU DE PARCS ET ESPACES VERTS

L'analyse du réseau des parcs et espaces verts a permis d'identifier 10 typologies sur le territoire de Trois-Rivières:

	Typologie	Nombre
Typologies conventionnelles	1. Grand parc municipal	80
	2. Parc de quartier	27
	3. Parc de voisinage	10
Typologies complémentaires	4. Parc-école	45
	5. Place publique	15
	6. Parc urbain	13
	7. Promenade riveraine	8
	8. Parc linéaire	3
	9. Parc-nature	33
	10. Espaces verts	99

La carte ci-après illustre l'ensemble des parcs et espaces verts de la ville, représentés selon leur typologie. La section qui suit décrit les caractéristiques particulières à chacune des différentes typologies.

Les rayons de desserte

Une pratique répandue dans la planification de réseaux de parcs et d'espaces verts est d'associer des aires d'influence ou rayons de desserte aux typologies conventionnelles. Ces rayons permettent de nourrir la réflexion sur la répartition et la localisation relative des principaux parcs du réseau afin d'assurer une desserte optimale en parcs de proximité.

Dans le cas de Trois-Rivières, les parcs urbains et les parcs-école peuvent aussi aider à combler l'offre en parcs de proximité. Le tableau suivant présente les rayons de desserte associés à chaque typologie de parc.

Typologie de parc	Rayon de desserte (en mètres)
Grand parc municipal	1 200
Parc de quartier	800
Parc de voisinage, parc-école et parc urbain	400

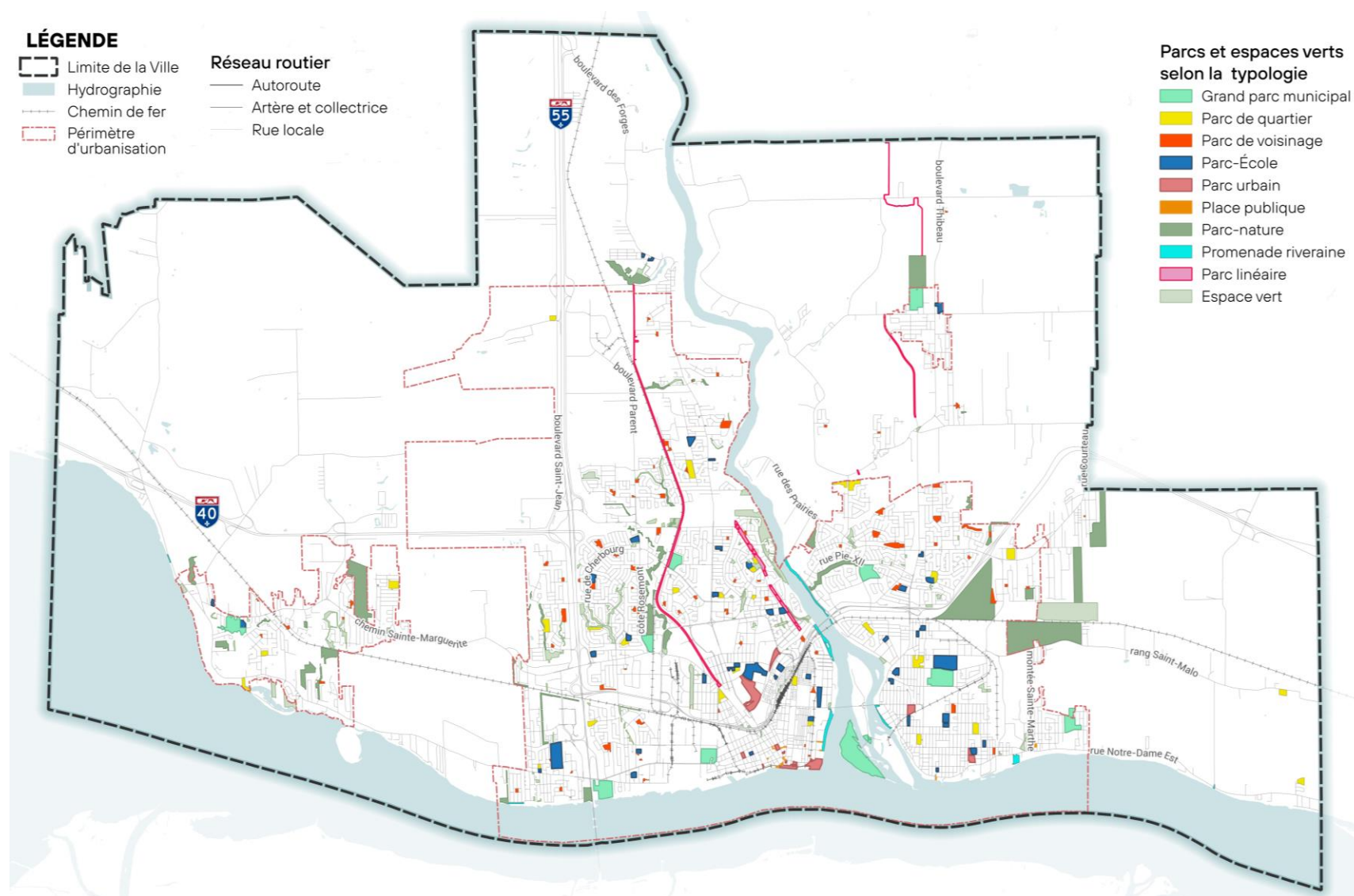


Figure 1 – Ensemble des parcs et espaces verts de la Ville de Trois-Rivières selon leur typologie

GRAND PARC MUNICIPAL

Mission

Les grands parcs municipaux attirent une large clientèle grâce à leur vaste superficie et à leurs équipements spécialisés et polyvalents. Fortement attractifs, ils sont accessibles par divers modes de transports en offrant une connexion avec le réseau cyclable et le transport collectif. En plus d'accueillir des événements d'envergure, ils offrent des espaces de socialisation, des infrastructures culturelles et sportives, ainsi que des activités hivernales adaptées à une fréquentation en soirée.

Nombre	10
Superficie suggérée	5 ha et plus
Superficie moyenne	13.5 ha (13 500 m ²)
Superficie totale	135 hectares
Indice de canopée	43 %
Équipements	Modules de jeux, jeux d'eau
	Grands plateaux sportifs
	Grands espaces de rassemblement
	Aires de repos
Rayon de desserte	1 200 mètres (15 minutes de marche)
Clientèle principale	Tous les groupes d'âge
Vocations	Familiale, de détente et de socialisation
	Sportive et événementielle
	Récréotouristique
Objectifs	Offrir des lieux de rassemblement, de sport, de loisirs et de repos pour tous
	Accueillir des événements d'envergure

Exemples

→ [Pie-XII, Rosemont, Lavolette, Martin-Bergeron](#)



Figure 2 - Parc Pie-XII

PARC DE QUARTIER

Mission

Les parcs de quartier desservent une population moins large que les grands parcs municipaux, mais offrent tout de même une gamme variée d'équipements sportifs, récréatifs et communautaires favorisant l'activité physique et la détente. Ils sont accessibles à pied, à vélo ou en transport collectif. En intégrant des infrastructures adaptées à différents groupes d'âge, ils encouragent l'inclusion intergénérationnelle et renforcent la cohésion sociale. Ils proposent souvent des installations hivernales comme des patinoires et des pentes de glisse pour favoriser leur appropriation tout au long de l'année.

Nombre	27
Superficie suggérée	2 ha
Superficie moyenne	2.2 ha (22 000 m ²)
Superficie totale	60 hectares
Indice de canopée	29 %
Équipements	Modules de jeux
	Terrains sportifs
	Aire de repos
	Aires de rassemblement / pique-nique
Rayon de desserte	800 mètres (10 minutes de marche)
Clientèle principale	Tous les groupes d'âge
Vocations	Familiale
	Détente et socialisation
	Sportive
Objectifs	Offrir un endroit de rassemblement, de détente, d'activité sportive et de jeux pour la population d'un quartier

Exemples

→ Jean-Béliveau, des Sarcelles, Norbert, d'Anjou



Figure 3 - Parc de la Grande-Allée

PARC DE VOISINAGE

Mission

Les parcs de voisinage de Trois-Rivières sont conçus pour répondre aux besoins des résidents à proximité, offrant des espaces facilement accessibles à pied et favorisant les interactions sociales. De taille généralement modeste, ils s'intègrent harmonieusement au cadre urbain et intègrent des aménagements simples, tels que des aires de jeux pour enfants et du mobilier urbain. Ces parcs favorisent une utilisation diurne en limitant leur éclairage, préservant ainsi leur quiétude.

Nombre	80
Superficie suggérée	0,5 ha
Superficie moyenne	0,69 ha (6 900 m²)
Superficie totale	55 hectares
Indice de canopée	62 %
Équipements	Modules de jeux
	Mobilier urbain et aires de repos
	Aires de pique-nique
Rayon de desserte	400 mètres (5 à 10 minutes de marche)
Clientèle principale	Familles avec enfants
Vocations	Familiale
	Détente
	Socialisation
Objectifs	Offrir des lieux de rassemblement de proximité
	Offrir des espaces de jeux pour les enfants et les familles

Exemples

→ [Grimard, Caron, des Pionniers, de Longueuil](#)



Figure 4 - Parc du Père-Marsolet

PARC-ÉCOLE

Mission

Les parcs-école, rattachés aux établissements scolaires, offrent des aires de jeux et des terrains sportifs accessibles aux résidents en dehors des heures de classe grâce à des ententes avec la Ville de Trois-Rivières. Bien que leur aménagement et leur entretien relèvent des centres de services scolaires, la Ville souhaite renforcer ce partenariat pour maximiser leur usage. Ces espaces jouent un rôle similaire aux parcs de voisinage, bien qu'ils soient moins accessibles pendant les heures de classe.

Nombre	45
Superficie moyenne	1,9 ha (19 000 m ²)
Superficie totale	87,6 hectares
Indice de canopée	15 %
Équipements	Modules de jeux
	Plateaux sportifs de petite envergure
	Aires de gazon polyvalentes
Rayon de desserte	400-800 mètres (5-10 min de marche)
Clientèle principale	Familles avec enfants
Vocations	Familiale
	Sportive
Objectifs	Offrir des lieux de rassemblement de proximité
	Offrir des espaces de jeux pour les enfants et les familles

Exemples

- **Parc de l'école de l'Académie Les Estacades, Parc de l'école Les Terrasses, Parc de l'école intégrée des Forges**



Figure 5 - Parc de l'école Saint-Eugène

PLACE PUBLIQUE

Mission

Une *place publique* est un espace ouvert, généralement situé au cœur d'une ville ou d'un quartier. Ce lieu est conçu pour favoriser les interactions sociales, les rassemblements et les activités culturelles. Les places publiques sont souvent minéralisées et aménagées avec des éléments comme des bancs, des arbres, des fontaines et parfois des œuvres d'art ou commémoratives pour offrir un environnement accueillant et agréable. Elles jouent un rôle important dans la vie urbaine, car elles contribuent à créer un sentiment de communauté, encouragent les échanges et offrent un espace de détente pour les personnes qui les fréquentent.

Nombre	15
Superficie moyenne	0.1 ha (1 000 m ²)
Superficie totale	2 hectares
Indice de canopée	27 %
Équipements	Mobilier urbain et aires de repos
Rayon de desserte	Variable
Clientèle principale	Tous les groupes d'âge
Vocations	De détente et de socialisation
	Événementielle
	Patrimoniale
Objectifs	Témoigner de l'histoire de la ville
	Offrir des lieux de rassemblement.
	Accueillir des événements culturels

Exemples

- [Place de la Maison-Houde, place de l'Hôtel-de-Ville, Parc du Platon, Espace Badeaux](#)

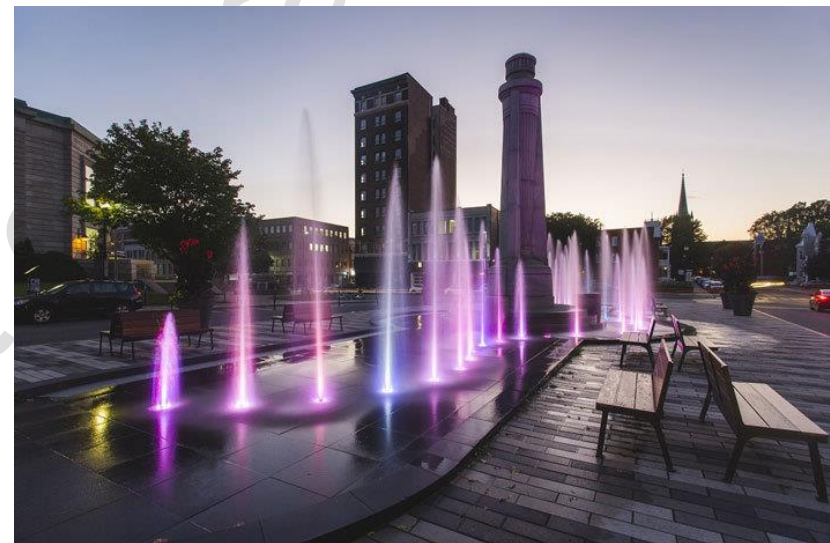


Figure 6 - Place Pierre Boucher

PARC URBAIN

Mission

Les parcs urbains sont des espaces verts intégrés aux quartiers centraux, offrant des lieux de détente et de socialisation au cœur du paysage bâti. Aménagés avec soin, ils peuvent intégrer des sentiers, des bancs, des œuvres d'art, des aires de pique-nique et des jeux, tout en respectant une signature paysagère harmonieuse. Plus vastes et verdoyants que les places publiques, ils jouent un rôle clé dans la vie de quartier en accueillant des rassemblements et des activités culturelles. Leur végétation et leur qualité d'aménagement attirent toutes les tranches d'âge, y compris en hiver pour des moments de contemplation et joue un rôle important dans les quartiers d'intérêt patrimonial.

Nombre	13
Superficie moyenne	2.5 ha (25 000 m ²)
Superficie totale	33 hectares
Indice de canopée	20 %
Équipements	Mobilier urbain et aires de repos
Rayon de desserte	400 m (variable)
Clientèle principale	Tous les groupes d'âge
Vocations	De détente et de socialisation
	Événementielle
Objectifs	Mettre en valeur le patrimoine naturel et urbain
	Offrir des parcs complémentaires aux parcs conventionnels
	Offrir des lieux de rassemblement
	Accueillir des événements culturels

Exemples

→ Portuaire, Victoria, Champlain, Esplanade de l'Amphithéâtre



Figure 7 - Parc Champlain

PARC-NATURE

Mission

Les parcs-nature de Trois-Rivières préservent les écosystèmes locaux tout en offrant à la population un accès encadré à ces milieux riches en biodiversité. Aménagés avec des sentiers de randonnée et parfois des pistes de ski de fond, de vélo de montagne et de vélo des neiges, ils accueillent des activités à faible impact environnemental afin de protéger leur intégrité biologique. Leur rôle est crucial dans l'adaptation aux changements climatiques, en renforçant la biodiversité et la résilience du territoire et en offrant des espaces propices au bien-être physique et mental de la population. D'une attractivité régionale, ils contribuent aussi à l'activité touristique et détiennent parfois une fonction éducative en affichant des panneaux explicatifs sur la faune, la flore et les phénomènes naturels.

Nombre	33
Superficie moyenne	11.6 ha (11 600 m ²)
Superficie totale	383 hectares
Indice de canopée	88 %
Équipements	Mobilier urbain et aires de repos
	Sentiers balisés
	Panneaux informatifs
Rayon de desserte	Régionale
Clientèle principale	Tous les groupes d'âge
Vocations	Écologique
	Récréotouristique
Objectifs	Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel
	Offrir un cadre naturel pour la pratique d'activité de plein air en milieu urbain

Exemples

→ Châteaudun, Ogden, du Lac-Caché, Milette



Figure 8 – Parc-nature Châteaudun

PROMENADE RIVERAINE

Mission

Les promenades riveraines, situées le long de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, mettent en valeur les milieux naturels et favorisent l'accès à l'eau. Propices à la détente, à la contemplation et aux activités de plein air, elles offrent des panoramas exceptionnels et intègrent divers attraits culturels. Certaines disposent d'accès pour embarcations, permettant la pratique de sports nautiques et renforçant leur rôle dans la mise en valeur des cours d'eau de la Ville. Ces parcs attirent toutes les tranches d'âge, et participent à la sensibilisation aux richesses naturelles du territoire.

Nombre	8
Superficie moyenne	2.4 ha (24 000 m ²)
Superficie totale	19,6 hectares
Indice de canopée	56 %
Équipements	Mobilier urbain et aires de repos
Rayon de desserte	Non applicable
Clientèle principale	Tous les groupes d'âge
Vocations	De détente et de socialisation
	Connectivité
	Écologique
Objectifs	Mettre en valeur le patrimoine naturel
	Favoriser les activités de plein air
	Offrir des lieux de contemplation
	Accueillir des événements culturels
	Offrir des accès à la rivière Saint-Maurice et au Fleuve Saint-Laurent.

Exemples

- Promenade Robert-Bourassa, Halte de la Pointe-au-Vent, Promenade des Estacades, Promenade Vivian-Dober



Figure 9 - Promenade Trois-Rivières sur Saint-Laurent

PARC LINÉAIRE

Mission

Ces parcs jouent un rôle précis en favorisant la connectivité écologique et la mobilité. Ils permettent de traverser des quartiers en toute sécurité, à l'écart de la circulation automobile, grâce à des infrastructures dédiées aux déplacements utilitaires et récréatifs. Leur aménagement se limite à des sentiers et pistes cyclables, des bancs et des arbres. En reliant divers générateurs de déplacements et en favorisant le développement de corridors écologiques, ils jouent un rôle clé dans le maillage des espaces verts de la Ville.

Nombre	3
Superficie moyenne	14.2 ha (14 200 m²)
Superficie totale	42,5 hectares
Indice de canopée	56 %
Équipements	Mobilier urbain et aires de repos
Rayon de desserte	Non applicable
Clientèle principale	Tous les groupes d'âge
Vocations	Connectivité
	Écologique
Objectifs	Augmenter la perméabilité du territoire pour la mobilité active.
	Création de corridors écologiques
	Fournir des zones tampons entre différents usages

Exemples

- Parc linéaire des Coteaux, parc linéaire des Atikamekw, parc linéaire de Saint-Louis-de-France, parc linéaire Masse-Thibeau



Figure 10 - Parc linéaire des Coteaux

ESPACES VERTS

Mission

Les espaces verts constituent en quelque sorte des espaces résiduels qui sont généralement la propriété de la Ville. Ils sont souvent dotés de nombreuses contraintes ne permettant pas une mise en valeur ou une appropriation citoyenne. Ils demeurent toutefois des atouts majeurs pour la connectivité écologique et la résilience du territoire.

Nombre	99
Superficie moyenne	1,55 ha (15 500 m ²)
Superficie totale	153,7 hectares
Indice de canopée	57 %
Équipements	-
Rayon de desserte	Non applicable
Clientèle principale	-
Vocations	Écologique
Objectifs	Création de corridors écologiques et de poumons verts
	Fournir des zones tampons entre différents usages

Exemples

- Espace vert de Sienne, espace vert Ledoux, espace vert Girard, espace vert des Orioles



Figure 11 - Espace vert des ancêtres (source : Google Maps)

NIVEAU DE SERVICE PAR TYPOLOGIE DE PARC

Le tableau suivant présente le niveau de service attendu pour chaque typologie de parc. Il précise les équipements, terrains sportifs et aménagements que chaque type de parc devrait offrir, selon ses fonctions et son rôle dans le réseau. Cet outil facilite l'évaluation de la conformité des parcs existants aux standards visés, tout en mettant en lumière les carences en matière d'infrastructures ou de services. Il sert également de guide pour la planification des investissements, en orientant les priorités d'aménagement et de réaménagement selon les écarts observés entre les éléments figurant au tableau et les éléments présents dans les parcs. En clarifiant les attentes associées à chaque typologie, ce tableau contribue à structurer le réseau de manière cohérente et complémentaire.

		Grands parcs municipaux	Parcs de quartier	Parcs de voisinage	Parcs-nature	Parcs linéaires	Parcs urbains	Promenades riveraines	Places publiques	Espaces verts
Équipements de support	Pavillon de toilettes universellement accessibles									
	Toilette sèche / chimique / écologique									
	Fontaine à boire									
	Pavillon (rangement, associations, organismes)									
	Poubelle/recyclage/compostage									
Équipements récréatifs et de loisirs	Modules de jeux universellement accessibles									
	Modules de jeux pour enfants									
	Modules d'entraînement ou d'hébertisme									
	Jeux d'eau / brumisateurs									
	Piscine extérieure									
	Abri avec aire de pique-nique pour groupes									
	Aire de pique-nique									
	Aire de repos / bancs									
	Table de ping pong									
	Table d'échec									
Art, culture et interprétation	Espace canin									
	Aire pour BBQ									
	Thématique identitaire									
	Panneaux d'interprétation et d'éducation									
	Œuvre d'art public									
Plein air	Monument historique ou commémoratif									
	Organisation d'événements									
	Espace scénique									
	Terrain de soccer (5, 7, 9, 11 joueurs)									
	Terrain de balle Atome/Moustique/Pee-wee/Bantam/Midget/Junior									
	Terrain de tennis									
	Terrain de pickleball (restreint aux parcs qui ont déjà une patinoire)									
	Terrain de basketball									
	Demi-terrain de basketball									
	Terrain de volleyball de plage									
	Terrain de pétanque									
	Terrain de football									
	Terrain de dek-hockey									
	Plateau multisports									
	Piste d'athlétisme									
	Piste de pumptrack / planchodrome									
	Skatepark									
	Disk-golf									
	Butte à glisser									
	Patinoire à bandes									
	Autres sports d'envergure									
	Autres sports de petite envergure									
	Anneau de glace entretenue (récréatif)									
	Piste de ski de fond									
	Patinoire couverte ou réfrigérée									
	Sentiers de patin									
	Sentiers de randonnée balisés									
	Sentiers de fatbike									
	Quai pour équipements nautiques non motorisés									
Milieux naturels	Piste cyclable									
	Milieux naturels divers									
Panneaux	Espaces gazonnés									
	Panneau affichant le nom									
	Panneau de signalisation ou réglementaire									

Légende
■ = Devrait s'y retrouver
■ = Optionnel

5.2 L'OFFRE ET LA DESSERTE EN PARCS

L'OFFRE GLOBALE

Afin d'évaluer l'offre en parcs à Trois-Rivières dans le contexte québécois, une comparaison de l'offre disponible par habitant avec d'autres grandes villes québécoises de taille similaire a été réalisée en complément aux standards de la *National Recreation and Park Association*, qui recensait une moyenne de 4,3 hectares de parcs par 1 000 habitants dans sa compilation 2024.

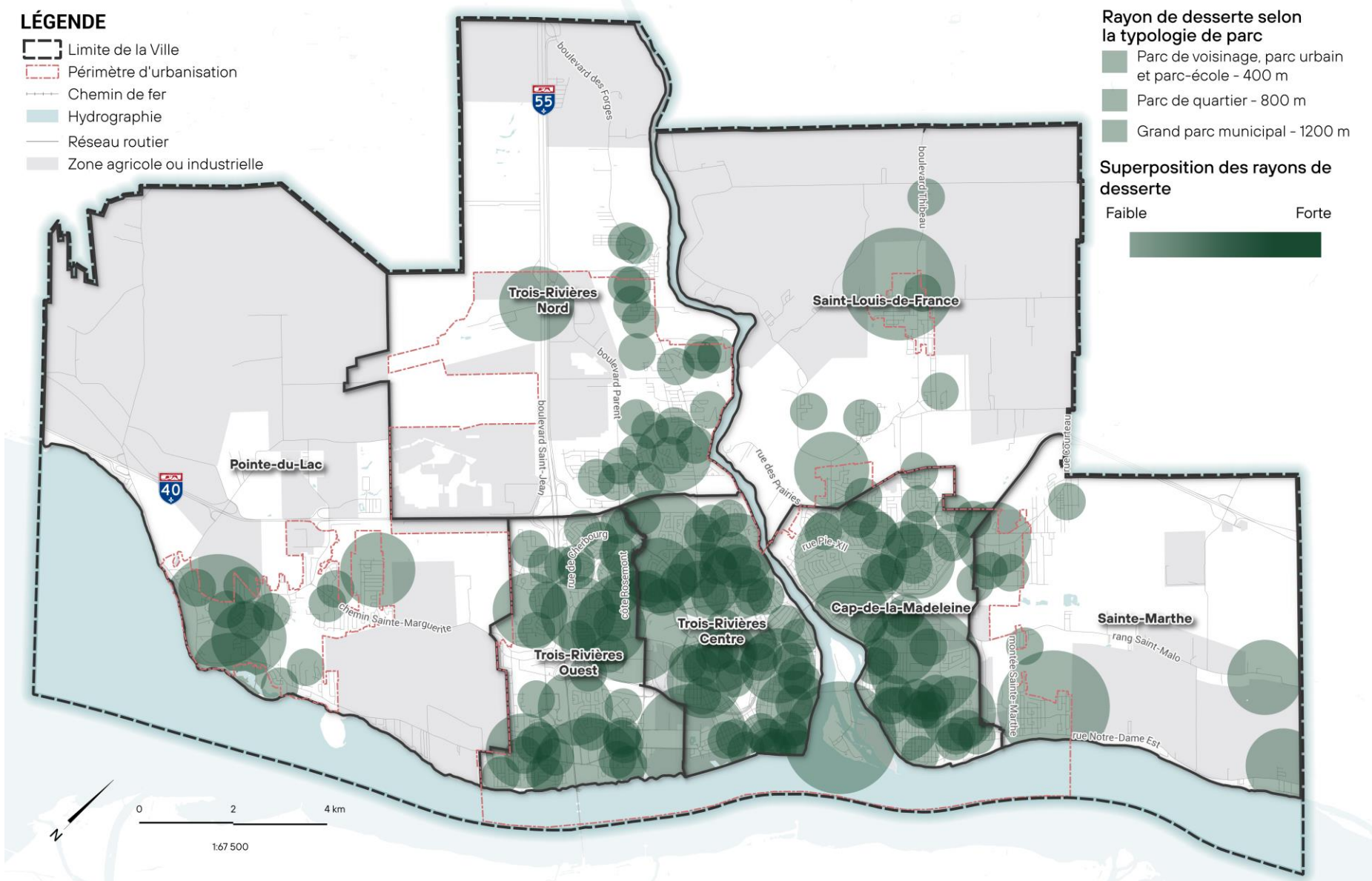
Trois-Rivières c'est :

- **966 hectares de parcs et espaces verts à Trois-Rivières**, Ces superficies excluent d'autres terrains vert tel que les îlots de verdure et des vastes réserves naturelles.
- **6,5 hectares de parcs par 1 000 habitants**, un taux supérieur à ceux des trois villes comparées dans le cadre de l'étude (Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne). Les résultats s'expliquent principalement par la forte présence de parcs-nature à Trois-Rivières.
- **Une plus faible offre en typologies conventionnelles (grands parcs municipaux, parcs de quartier, parcs de voisinage) par habitant**, en comparaison avec les trois autres villes étudiées, particulièrement en ce qui concerne les grands parcs municipaux.
- **Une forte variété de types de parcs**. Trois-Rivières se démarque pour ses nombreuses typologies et la variété de ses types de parcs.

LA DESSERTE GLOBALE

La carte suivante présente les parcs conventionnels (les grands parcs municipaux, les parcs de quartier et les parcs de voisinage), les parcs urbains et les parcs-école sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières, ainsi que leurs rayons de desserte respectifs.

- **Les différents milieux de vie résidentiels sont bien desservis par les différentes typologies**. Environ 90% des logements situés dans le périmètre d'urbanisation se situent à l'intérieur des rayons de desserte des trois typologies conventionnelles (grands parcs municipaux, parcs de quartier, parcs de voisinage).
- **Malgré une bonne desserte globale, certaines disparités peuvent être identifiées selon les secteurs**. Les parcs de voisinage sont surreprésentés dans les quartiers construits après la seconde moitié du XXe siècle, tandis que les parcs ayant une desserte à l'échelle des quartiers (parcs de quartiers, parcs-école, parcs urbains) sont davantage présents dans les quartiers centraux.



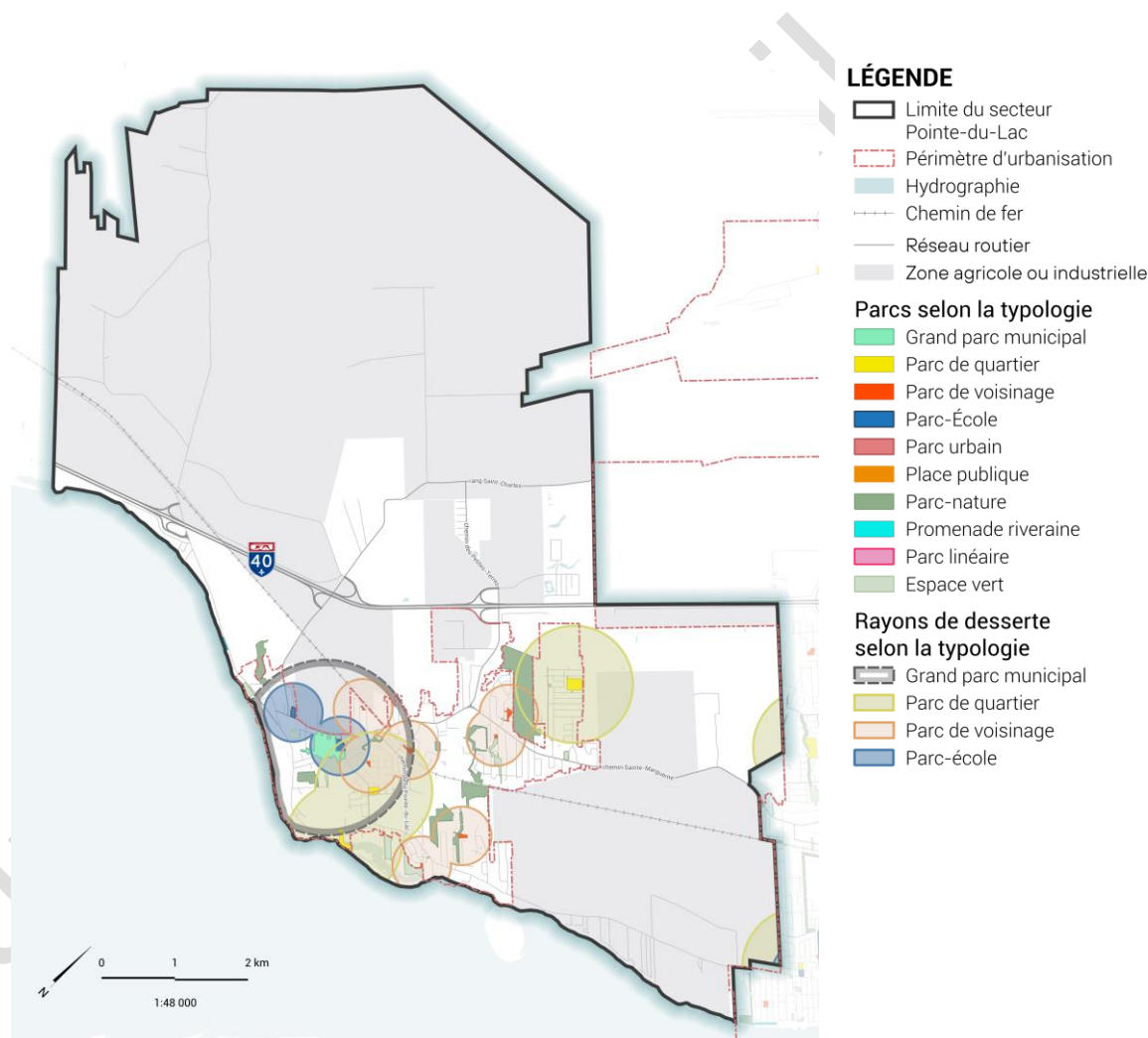
Carte 1 - Rayons de desserte des parcs conventionnels, des parcs urbains et des parcs-école de Trois-Rivières

POINTE-DU-LAC

Le secteur de Pointe-du-Lac couvre une vaste superficie peu habitée. Le secteur offre un grand parc municipal, soit le parc des Seigneurs, qui dessert une grande partie de la région habitée du secteur.

Un grand espace naturel (l'espace naturel des Puits) ainsi que plusieurs parcs de voisinage desservent les quartiers résidentiels à l'est du chemin des petites Terres.

Une part relativement importante de logements n'est pas desservie par les rayons de desserte, et ce, même en isolant ceux qui se trouvent à l'intérieur du périmètre urbain. Dans le cas hypothétique où des portions importantes du périmètre urbain seraient appelées à se développer, une réflexion sur le positionnement, la répartition et la complémentarité des différents parcs du secteur pourrait s'avérer pertinente.



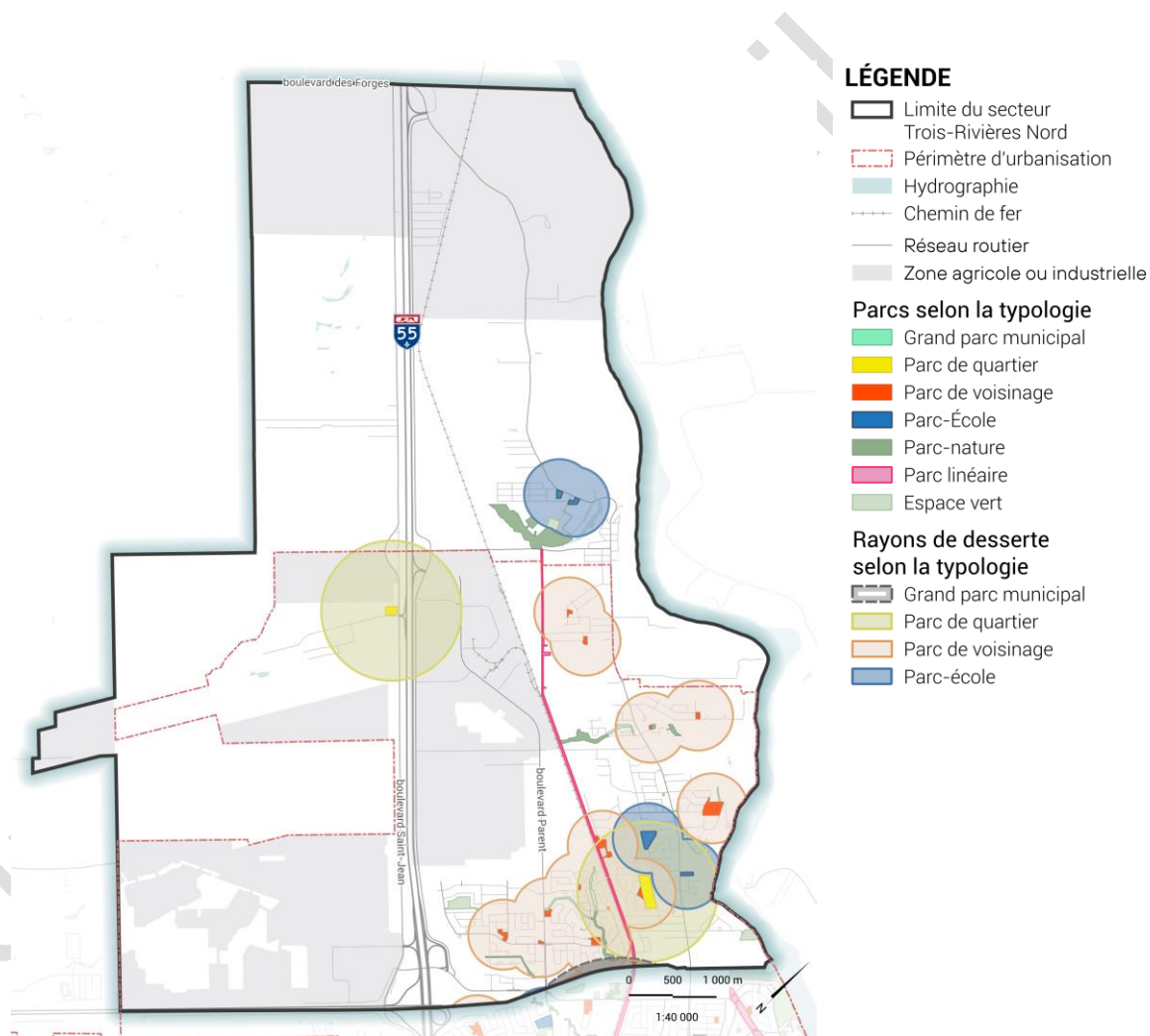
- 41 % des logements à l'extérieur des rayons de desserte
- 28 % de logements au sein du périmètre d'urbanisation à l'extérieur des rayons de desserte

TROIS-RIVIÈRES NORD

Le territoire de Trois-Rivières Nord, vaste et largement boisé, se distingue par la présence de plusieurs parcs-nature. Toutefois, malgré une population de 14 150 habitants, on n'y trouve qu'un seul parc de quartier et aucun grand parc municipal. Les secteurs les plus densément peuplés — où l'accès à des espaces extérieurs privatifs est limité — sont paradoxalement moins bien desservis en parcs que les quartiers de maisons unifamiliales. Dans certains cas, l'offre se limite à des parcs-école.

Le secteur de Trois-Rivières Nord est le secteur qui affiche la plus grande proportion de logements au sein du périmètre d'urbanisation qui se retrouvent à l'extérieur des rayons de desserte. Il est aussi le secteur qui offre le ratio de superficie de parc par habitant le plus faible (3,5 hectares par 1 000 habitants).

Cette donnée s'explique surtout par l'absence de grands parcs municipaux dans ce secteur et par la faible présence de parcs de quartier.



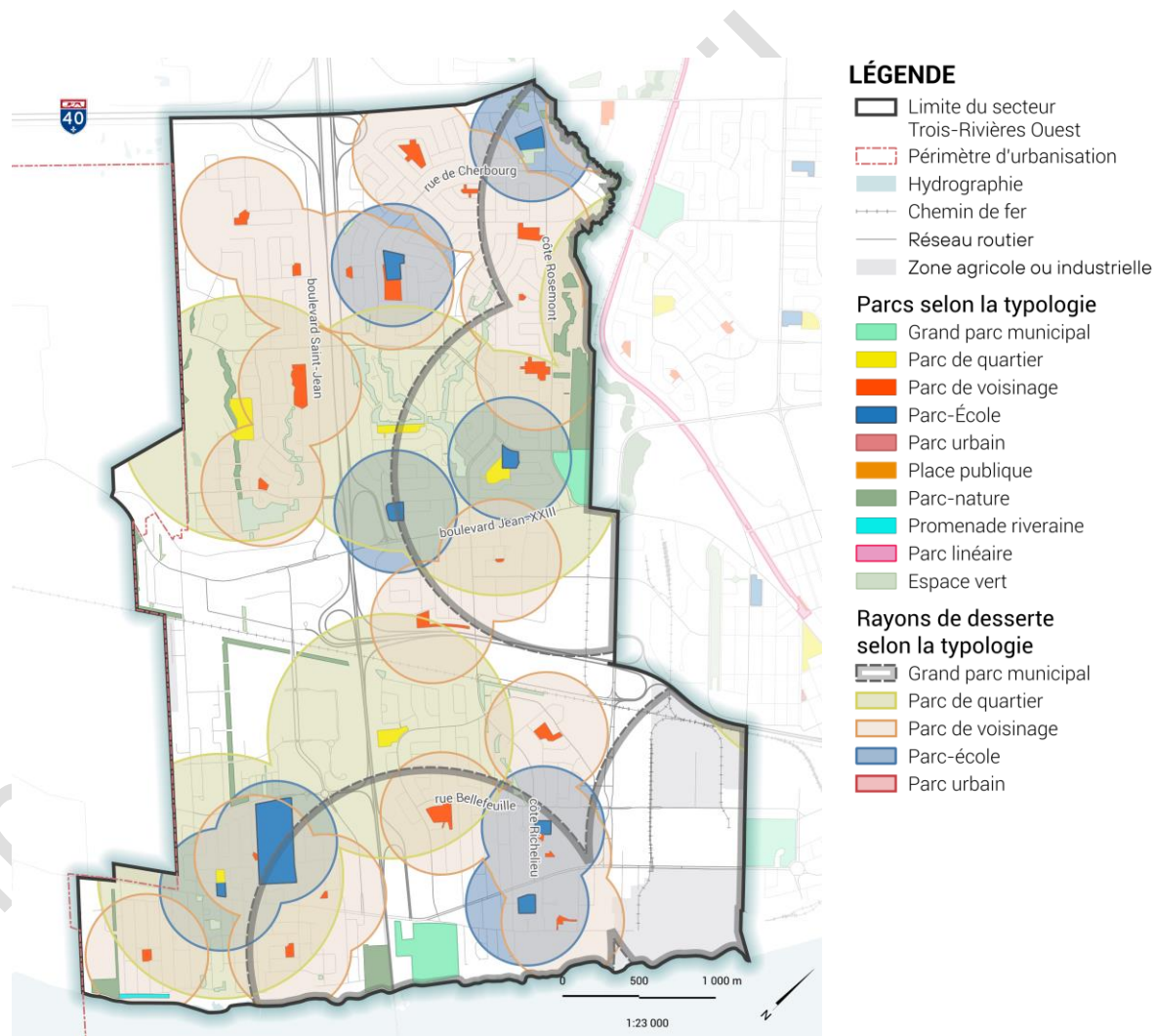
- 42 % des logements à l'extérieur des rayons de desserte
- 35 % de logements au sein du périmètre d'urbanisation à l'extérieur des rayons de desserte

TROIS-RIVIÈRES OUEST

Dans l'ensemble, les secteurs résidentiels de Trois-Rivières-Ouest jouissent d'une bonne desserte en parcs de quartiers et en parcs de voisinage, malgré la présence de quelques secteurs moins bien desservis dans les développements plus récents près de la frontière ouest du secteur.

Notons également que certains secteurs se trouvent moins bien desservis en parcs structurants (de quartier, grands parcs municipaux) tels que la portion nord du secteur ou encore le quartier résidentiel situé entre le boulevard Jean-XXIII et l'autoroute 40.

Enfin, ce secteur se distingue par ses importantes superficies d'espaces verts et de parcs-nature – de véritables coulées vertes au sein des milieux de vie.



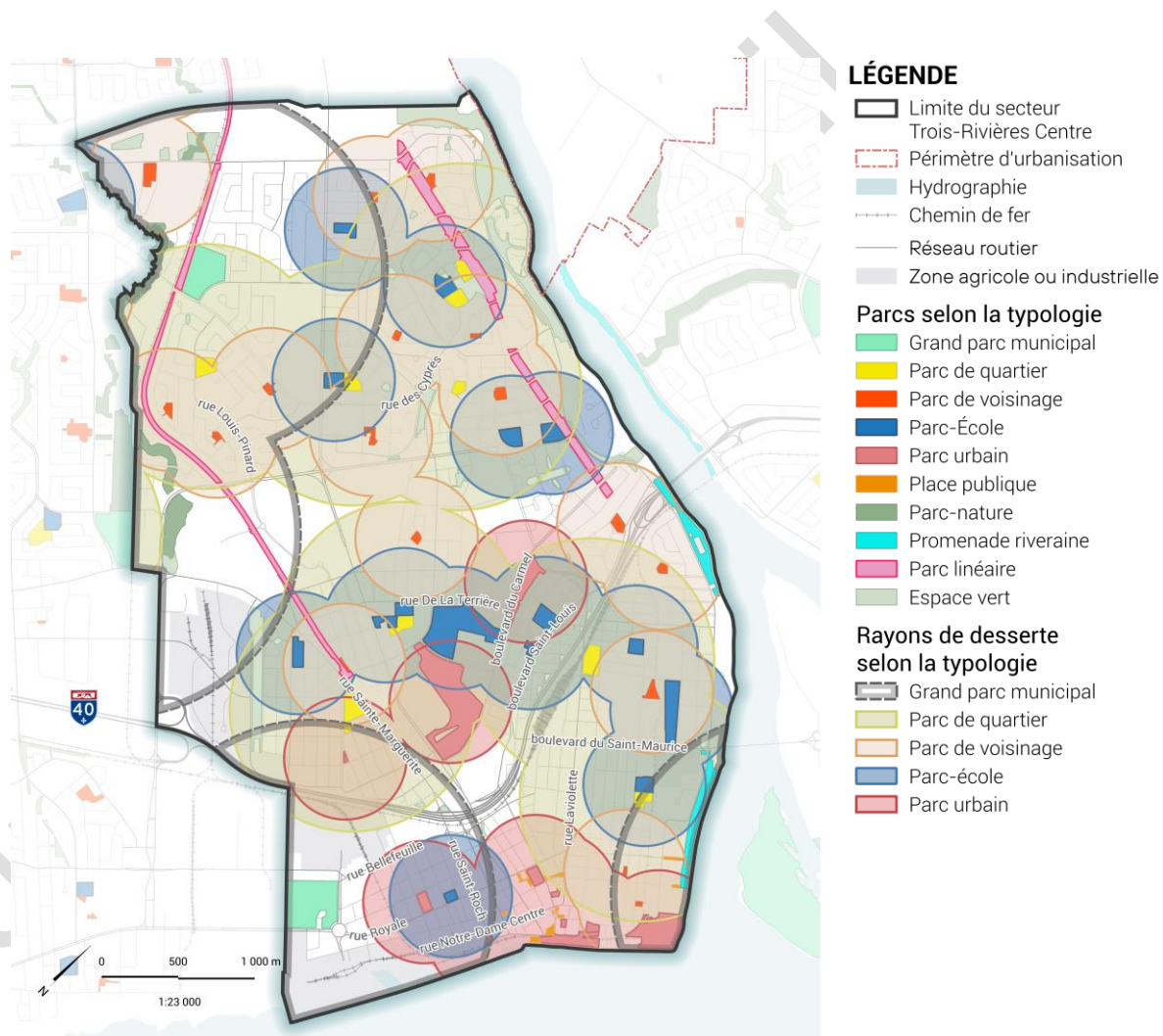
- 8 % des logements à l'extérieur des rayons de desserte
- 8 % de logements au sein du périmètre d'urbanisation à l'extérieur des rayons de desserte

TROIS-RIVIÈRES CENTRE

Trois-Rivières Centre est le secteur qui regroupe la plus importante diversité de types de parcs. En effet, le centre-ville et ses environs intègrent plusieurs parcs urbains, places publiques et promenades riveraines, et les deux seuls parcs linéaires de la Ville se trouvent dans la portion nord du secteur.

Si le secteur de Trois-Rivières Centre est parmi les moins bien desservis en parcs conventionnels en fonction de sa population, notamment en raison de faibles superficies moyennes par parc, ce manque est en bonne partie compensé par l'offre importante en parcs urbains et en autres types de parcs.

Trois-Rivières Centre englobe une superficie limitée de parcs-nature, soit 13,8 hectares, ou 0,4 hectare par 1 000 habitants. Ce taux est sept fois inférieur à la moyenne de Trois-Rivières.

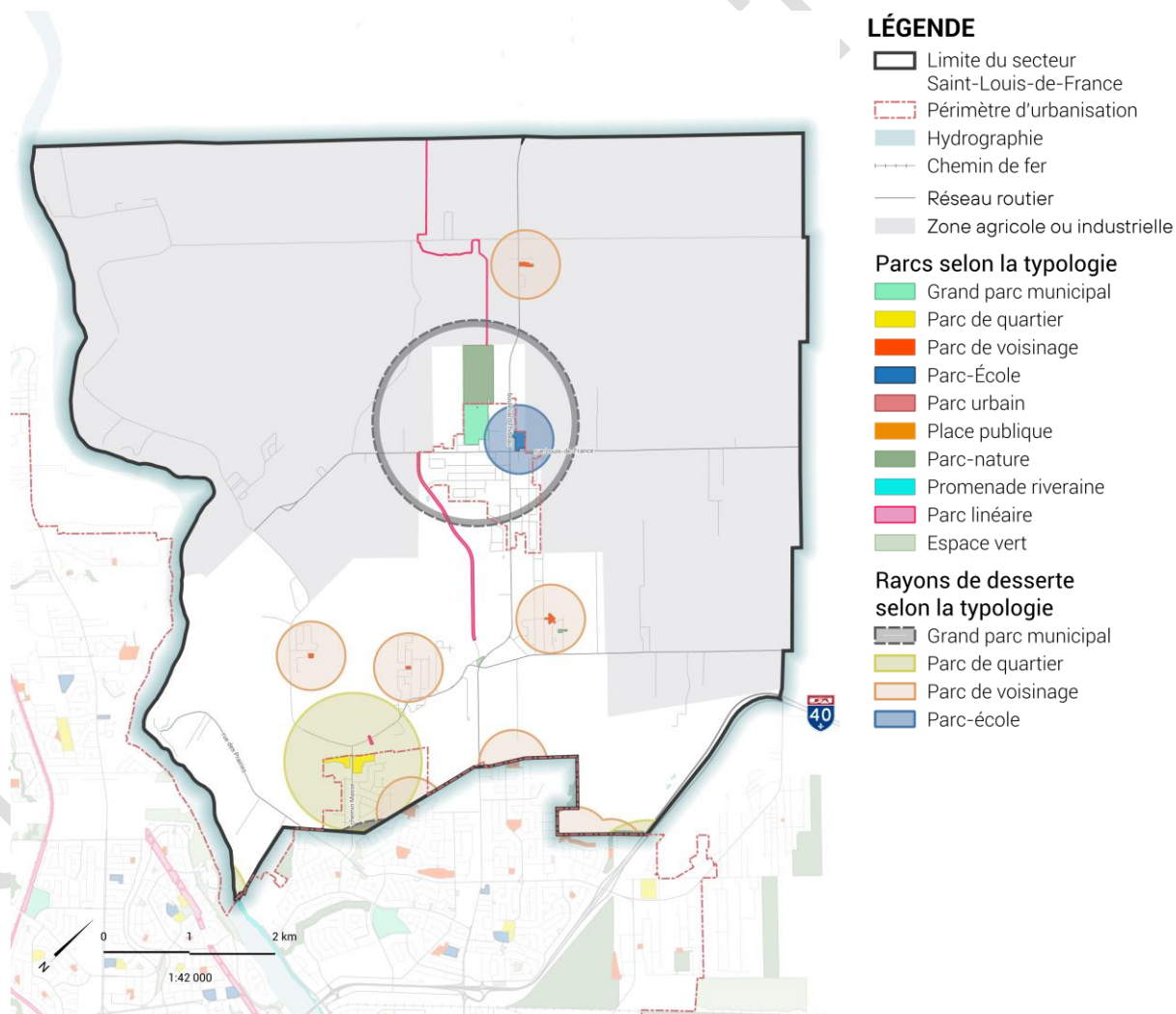


- 4 % des logements à l'extérieur des rayons de desserte
- 4 % de logements au sein du périmètre d'urbanisation à l'extérieur des rayons de desserte

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Le vaste territoire agroforestier du secteur Saint-Louis-de-France est relativement bien desservi en parcs de quartier et de voisinage malgré une population moins nombreuse que celle des autres secteurs à l'étude.

Le pôle formé du parc et de l'aire écologique Terre-des-Loisirs joue un rôle structurant pour le noyau villageois de Saint-Louis-de-France.



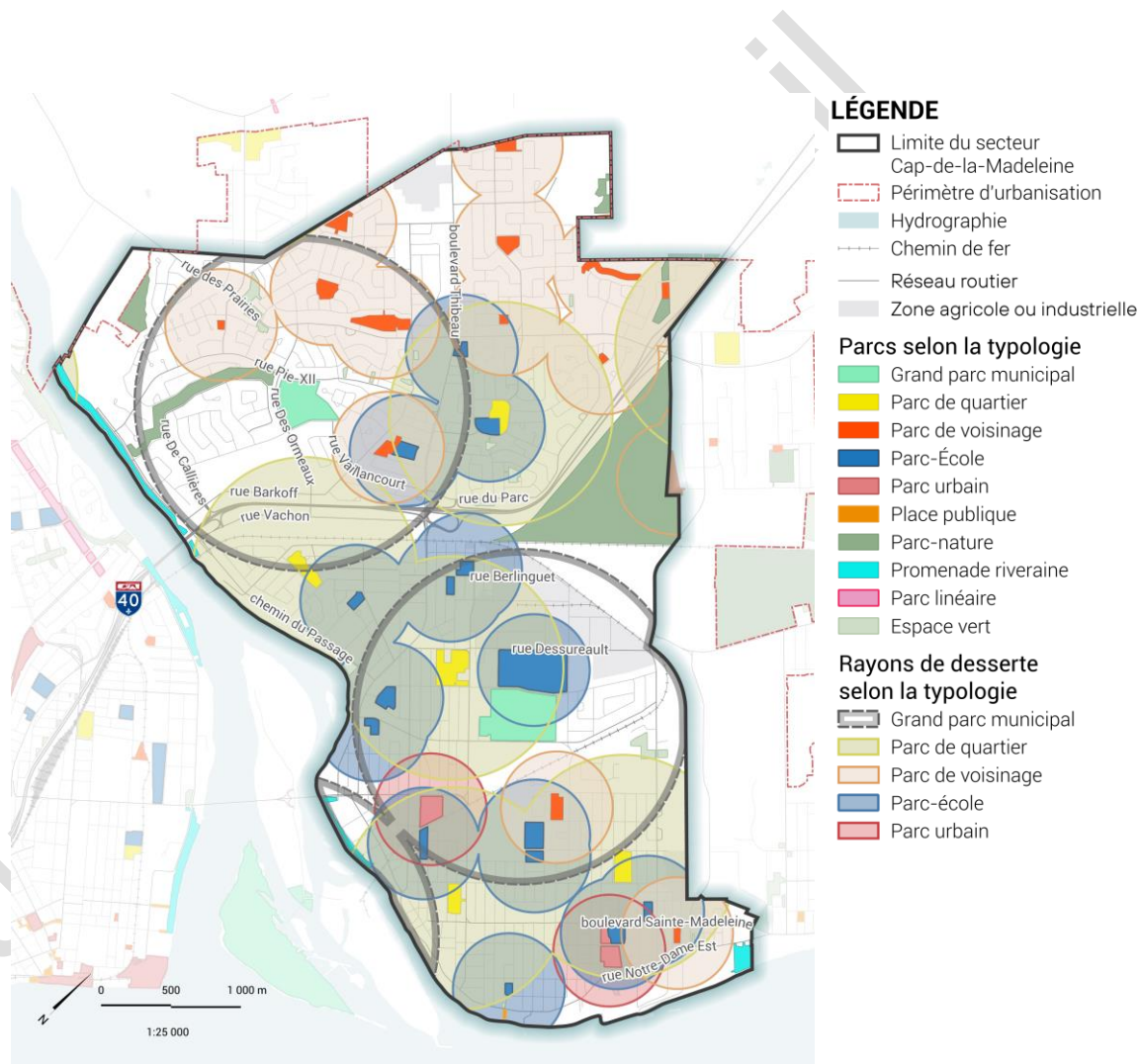
- 47 % des logements à l'extérieur des rayons de desserte
- 13 % de logements au sein du périmètre d'urbanisation à l'extérieur des rayons de desserte

CAP-DE-LA-MADELEINE

Le secteur du Cap-de-la-Madeleine présente une offre diversifiée et complète en parcs et espaces verts. Ses nombreux parcs de quartiers desservent une grande proportion des quartiers résidentiels, et ses deux grands parcs municipaux sont localisés de manière à desservir une grande portion de la population du secteur. Les parcs de voisinage couvrent les espaces non desservis par les deux premiers types de parcs mentionnés. Ils se font toutefois plus rares dans les milieux situés au sud de l'autoroute 40.

La carte illustre toutefois une certaine lacune dans l'offre de parcs offrant des activités sportives dans le quadrant au nord-est de l'intersection du boulevard Thibeau et de la rue des Prairies. Ce sous-secteur est surtout desservi par des parcs de voisinage.

Avec près de 200 hectares, le secteur du Cap-de-la-Madeleine comprend la plus grande superficie totale de parcs, en grande partie grâce à ses parcs-nature (96 hectares). Toutefois, au prorata de sa population, la superficie totale de parcs par habitant est légèrement inférieure à la moyenne de Trois-Rivières.

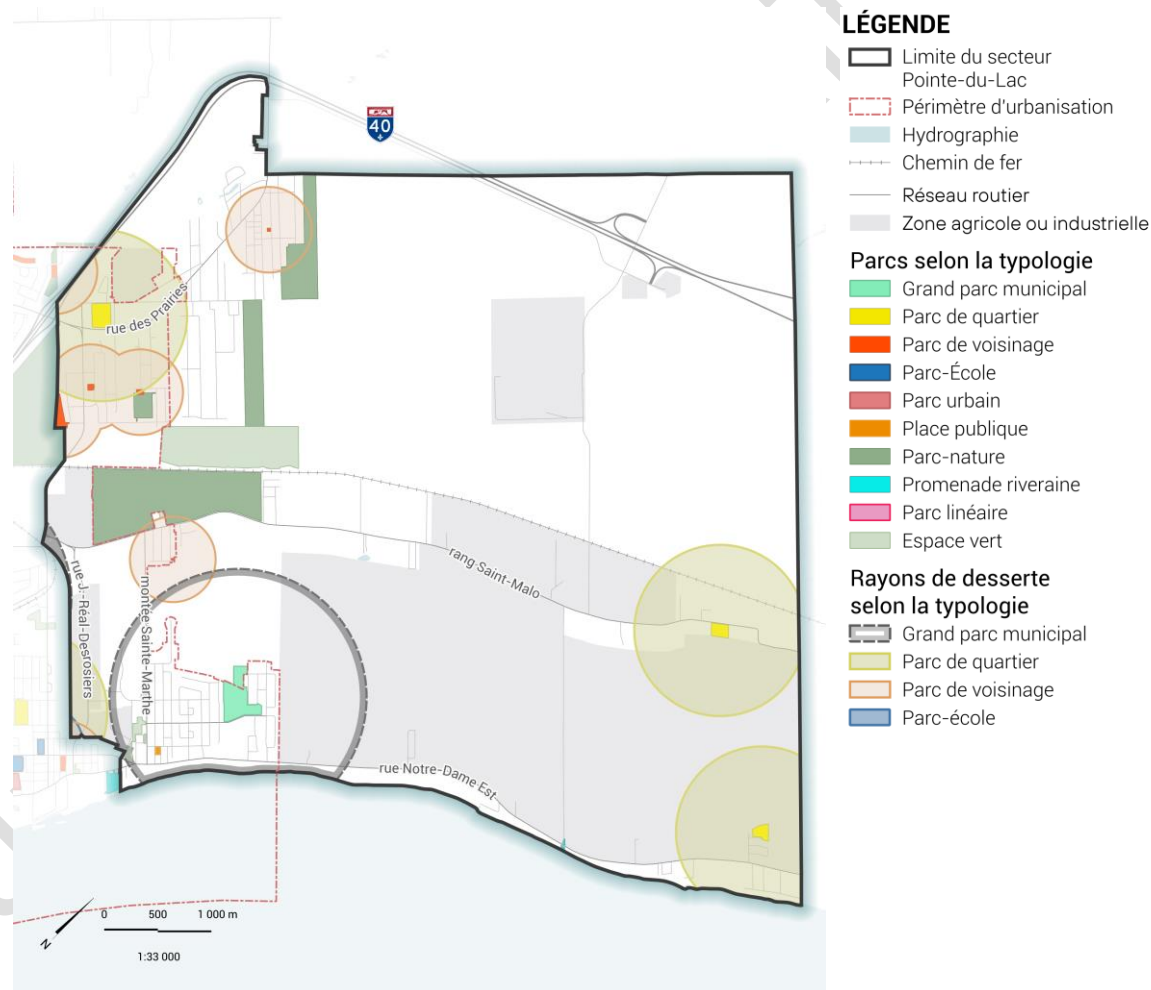


- 9 % des logements à l'extérieur des rayons de desserte
- 9 % de logements au sein du périmètre d'urbanisation à l'extérieur des rayons de desserte

SAINTE-MARTHE

Sainte-Marthe se démarque des autres secteurs par ses vastes parcs-nature, qui sont toutefois tous situés à l'extérieur du périmètre d'urbanisation. Le secteur compte également cinq parcs de voisinage, trois parcs de quartier et un grand parc municipal.

La portion hors périmètre d'urbanisation du quartier résidentiel au nord du territoire, de part et d'autre de la rue des Prairies, est assez peu desservie par les parcs de proximité. Inversement, les quartiers au sein du périmètre d'urbanisation sont très bien desservis ; seulement 2% des logements se retrouvent à l'extérieur des rayons de desserte.



- 28 % des logements à l'extérieur des rayons de desserte
- 2 % de logements au sein du périmètre d'urbanisation à l'extérieur des rayons de desserte

5.3 L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS

Faits saillants de l'offre en plateaux sportifs et récréatifs

- L'offre en plateaux sportifs de Trois-Rivières se situe dans la moyenne pour la plupart des équipements, offrant un éventail équilibré d'équipements.
- Trois-Rivières se distingue particulièrement pour certains sports, notamment pour le baseball, le BMX, la pétanque et le pickleball.
- L'offre en terrains de basketball et de tennis, en parcs de planche à roulettes et en patinoires est moins développée à Trois-Rivières en comparaison avec les autres villes analysées. Ces équipements desservent toutefois de nombreuses clientèles et offrent l'avantage d'être polyvalents.
- La comparaison avec d'autres villes canadiennes révèle un déficit pour certains équipements récréatifs, notamment pour les buttes à glisser et les jeux d'eau.
- Trois-Rivières se démarque particulièrement en matière de piscines extérieures par rapport aux Villes comparées.
- La Ville de Trois-Rivières se situe globalement dans une position très favorable.

Faits saillants de l'analyse de l'état des équipements

- Un peu plus de 41% des plateaux sportifs et leurs équipements accessoires (estrades, bancs, clôtures, etc.) ont atteint ou excède leur durée de vie. Plus de 27% des plateaux sportifs et leurs équipements accessoires ont excédé leur durée de vie il y a 10 ans ou plus.
- Le fait de remplacer l'ensemble des plateaux sportifs, les aires de jeux et les équipements de loisirs ayant passé leur durée de vie représenterait un investissement majeur. Le remplacement nécessite de revoir la planification budgétaire annuelle planifiée.
- Il est estimé qu'un peu plus de 32% des aires de jeux et des équipements de loisirs ont atteint ou excèdent leur durée de vie. Par ailleurs, plus de 12% des aires de jeux et des équipements de loisirs ont excédé leur durée de vie il y a 10 ans ou plus.

5.4 SOMMAIRE DES ATOUTS ET DES ENJEUX

Des atouts de taille

- Le territoire bénéficie de grandes superficies de parcs, offrant un espace généreux par habitant pour le loisir.
- Un patrimoine naturel important et une grande superficie de milieux naturels protégés permettent la connectivité écologique.
- Le réseau de parc offre une grande diversité d'expériences.
- De grands équipements régionaux et spécialisés enrichissent l'offre d'infrastructures pour la population.

Des disparités variées selon les typologies

- La population des secteurs centraux, qui ont moins facilement accès à des espaces verts privés, ont accès à de plus faibles superficies de parcs que la population des quartiers périphériques.
- Les superficies des parcs de voisinage, de quartier et des grands parcs municipaux sont limitées en comparaison avec les autres grandes villes québécoises étudiées.
- La grande présence d'espaces verts non accessibles reflète un bas niveau de service et des superficies non exploitées à leur plein potentiel.
- Inversement, d'autres parcs sont trop fortement programmés, sans nécessairement offrir des espaces de rassemblement intéressants, ni encore des espaces d'agrément propices au repos. Les parcs de quartier et les grands parcs municipaux sont particulièrement touchés par cet enjeu.

Des défis d'aménagement

- Un manque de ressources dédiées à l'entretien.
- Un manque d'équipements essentiels, tels que des installations sanitaires ou des points d'eau.
- Des enjeux de sécurité, liés notamment aux enjeux d'itinérance et d'éclairage insuffisant.
- Un manque de disponibilité des installations sportives en période d'affluence.
- Des conflits potentiels entre différents types de clientèle.
- Une signalisation parfois inadaptée, rendant certains espaces méconnus ou difficilement accessibles.
- Une faible présence d'aménagements améliorant la résilience du territoire et le confort tels que des zones d'ombre, des jeux d'eau ou d'aires de repos.

6 VISION, ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION

6.1 ÉNONCÉ DE VISION 2025-2035

Le réseau de parcs et d'espaces verts de Trois-Rivières est conçu pour offrir des espaces de qualité, accessibles et adaptés à tous, en toute saison. Les installations polyvalentes qu'on y retrouve permettent à la population de s'approprier les espaces. Grâce à une planification réfléchie et concertée, chaque parc joue un rôle complémentaire, permettant de bien répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Le réseau offre des espaces et des infrastructures accessibles, bien entretenus et durables.

La nature est présente dans tous les secteurs de la ville, avec des parcs-nature, des boisés et des rives aménagées qui permettent de se rapprocher du fleuve et de la rivière. Ces espaces contribuent au bien-être des citoyens, à la biodiversité et à la lutte contre les changements climatiques.

Ce réseau vert fait de Trois-Rivières une ville plus verte, plus résiliente et plus agréable à vivre, aujourd'hui comme demain.

6.2 ORIENTATIONS

Pour assurer l'atteinte de la vision et des orientations, des axes d'intervention stratégique ont été définis.

Les orientations traduisent les constats issus du diagnostic en grandes intentions, facilitant ainsi la transition entre l'analyse de la situation actuelle et les actions à venir. Elles permettent également de structurer les interventions et de guider la prise de décision.

Les axes d'intervention stratégique identifiés constituent des moyens de mise en œuvre concrets, visant à bonifier et adapter l'offre de parcs et d'espaces verts sur le territoire. Ils doivent être pris en compte en amont de toute intervention.

À la suite de l'adoption du Plan directeur des parcs et espaces verts, la Ville élaborera un plan d'action détaillé et quantifié. Ce plan complémentaire précisera les interventions à réaliser, les échéanciers associés ainsi que les ressources requises. Le plan d'action devra s'appuyer sur la vision globale, les orientations et les axes d'intervention stratégique du plan directeur. Le plan d'action devra offrir également la souplesse nécessaire pour adapter les interventions aux priorités évolutives du territoire, aux opportunités de financement et aux capacités organisationnelles de la Ville, tout en assurant une mise en œuvre structurée et réaliste du Plan directeur.

ORIENTATION 1

ÉLEVER LES STANDARDS D'ENTRETIEN ET DE MISE À NIVEAU DES ACTIFS EXISTANTS

Axes d'intervention stratégique

- 1) Réalisation d'un inventaire complet de l'état des parcs, équipements et infrastructures, afin d'élaborer une priorisation de mise à niveau et les investissements annuels nécessaires.
- 2) Bonification des budgets d'entretien, de mise à niveau des actifs et d'aménagement des parcs.
- 3) Intégration systématique des coûts d'entretien à long terme dans la planification budgétaire des projets d'aménagement ou de réaménagement de parcs.
- 4) Diversification des sources de revenus, incluant des partenariats ainsi que des mesures d'écofiscalité, afin de bonifier durablement le fonds dédié à l'aménagement et à l'entretien des parcs.

ORIENTATION 2

RESTRUCTURER L'OFFRE EN PARCS, EN ÉQUIPEMENTS ET EN INFRASTRUCTURES EN FONCTION DE LA PLANIFICATION

Axes d'intervention stratégique

- 1) Optimisation des investissements publics par le déploiement d'infrastructures multifonctionnelles, intergénérationnelles et toutes saisons.
- 2) Mise en place de solutions visant à réduire les coûts d'aménagement et d'entretien des parcs et espaces verts.
- 3) Réévaluation systématique de besoins en amont de l'ajout, du remplacement ou du retrait d'équipements et d'infrastructures dans un parc selon sa typologie et sa vocation.
- 4) Diversification et mise à jour des équipements dans les parcs de quartier et les grands parcs municipaux en lien avec les besoins et les tendances, tout en misant sur le choix d'équipements durables.
- 5) Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'acquisition ou de cession de terrains visant à bonifier l'offre de parcs et d'espaces verts dans les secteurs centraux où un déficit en milieux naturels a été identifié, en priorisant les secteurs les plus denses et les moins bien desservis.
- 6) Instauration d'un mécanisme de collaboration interservices, tel qu'un comité stratégique réunissant les acteurs concernées (urbanisme, environnement, mobilité, loisirs etc.), afin d'assurer une planification cohérente et concertée en amont, du réseau de parcs et espaces verts.

ORIENTATION 3

RENFORCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITÉ ET L'ACCÈS ÉQUITABLE À LA NATURE

Axes d'intervention stratégique

- 1) Application de la norme 3-30-300 comme principe directeur.
- 2) Déploiement d'infrastructures vertes et diversification de la végétation dans le réseau des parcs et espaces verts afin de les rendre résilients aux changements climatiques.
- 3) Intégration de mesures visant à atténuer les effets des îlots de chaleur dans les secteurs les plus touchés.
- 4) Augmentation de la connectivité écologique du réseau de parcs et espaces verts.
- 5) Amélioration de l'accès aux rives et à des milieux naturels de qualité.

ORIENTATION 4

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE, LA QUALITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET LA SÉCURITÉ DES PARCS

Axes d'intervention stratégique

- 1) Prise en compte, lors de la conception des parcs et espaces verts, du milieu d'insertion, des qualités intrinsèques du site, de l'expérience des personnes fréquentant les parcs, ainsi que de la qualité et de l'esthétique des aménagements et des infrastructures.
- 2) Développement et mise aux normes des installations sportives et d'accueil pour permettre la tenue d'événements sportifs tant au niveau local, régional que provincial plaçant Trois-Rivières comme destination événementielle de choix au Québec.
- 3) Intégration des besoins de la population et des organismes partenaires lors de la planification et la conception des parcs et espaces verts.
- 4) Priorisation de l'implantation ou de la réfection des équipements d'envergure en fonction de la typologie des parcs et de leur accessibilité par divers modes de déplacement.
- 5) Amélioration de l'accessibilité universelle des espaces, équipements et infrastructures du réseau des parcs et espaces verts.
- 6) Consolidation de l'offre en matière de parcs-nature sur l'ensemble du territoire afin de bonifier et diversifier l'offre d'activités de plein air.

ORIENTATION 5

ASSURER LE DYNAMISME ET L'APPROPRIATION DES PARCS ET ESPACES VERTS PAR LA POPULATION

Axes d'intervention stratégique

- 1) Développement d'actions concertées afin d'intervenir sur les enjeux de cohabitation sociale et favoriser l'inclusion et le sentiment de sécurité dans les parcs et espaces verts.
- 2) Mobilisation des partenaires, des organismes et de la population dans l'appropriation et l'utilisation sécuritaire des parcs et dans l'offre d'une programmation adaptée qui répond aux besoins des usagers.
- 3) Promotion de l'offre d'activités et équipements dans réseau de parcs et espaces verts afin de favoriser le mode de vie active et l'appropriation des parcs par les citoyennes et citoyens.
- 4) Soutien des événements dans les parcs qui génèrent des retombées économiques et touristiques porteuses pour la Ville et sa population;
- 5) Valorisation et embellissement respectueux des parcs en y intégrant ponctuellement des interventions artistiques éphémères, temporaires ou permanentes.

ANNEXE A – COMPARABLES AVEC DES VILLES QUÉBÉCOISES DE TAILLE SIMILAIRE

Ville	Donnée sur les parcs	Parc de voisinage*	Parc de quartier*	Grand parc municipal*	Total des trois types de parcs conventionnels
Saguenay Pop. (2024) : 148 886 Densité (hab./km2) : 132	Nombre	61	40	8	109
	Superficie (ha)	25	82,1	323	430,1
	Ha/1000 hab.	0,2	0,6	2,2	3
Sherbrooke Pop (2024) : 181 360 Densité (hab./km2) : 513	Nombre	74	32	11	117
	Superficie (ha)	106	209	348	663
	Ha/1000 hab.	0,58	1,15	1,92	3,7
Terrebonne Pop. (2024) : 111 575 Densité (hab./km2) : 719	Nombre	55	26	22	103
	Superficie (ha)	217	47,7	137,9	402,6
	Ha/1000 hab.	1,94	0,43	1,24	3,61
Trois-Rivières Pop. (2024) : 144 472 Densité (hab./km2) : 500	Nombre	80	27	10	117
	Superficie (ha)	55	60,4	135	250,4
	Ha/1000 hab.	0,41	0,45	1,02	1,9

* Ou équivalent

** Les parcs de quartier de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sont compris dans les parcs de voisinage.